

un indice historique rappelant cette époque, on pourrait à la rigueur le comprendre ; mais ce que l'on ne comprend pas et que rien ne peut motiver, c'est qu'on ait représenté cet écusson erroné, en peinture et en sculpture, sur le palais de la Bourse, qui est un monument de notre époque, pendant que sur d'autres monuments publics construits en même temps, on a placé les armes de Lyon à peu près telles qu'elles doivent être.

Arrivons à la Restauration. M. Debombourg dit bien qu'en 1819, des lettres patentes déclarèrent que les armes de la ville seraient de *gueules au lion d'argent grimpant, armé à dextre d'un glaive de même, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or en face*. Mais suivant lui, c'était la reprise de possession de la monarchie, distinguée de la première par le glaive.

Eh bien ! ce n'était point pour cela, car depuis 1814, excepté pendant l'épisode des Cent Jours, les fleurs de lis avaient reparu sur l'écusson de la ville. Les lettres patentes du roi Louis XVIII, en date du 27 février 1819, eurent pour but, en accordant à la ville de Lyon la faveur d'ajouter une épée haute d'argent dans la *patte dextre* du lion de ses armes, de récompenser le courage héroïque que ses citoyens montrèrent au siège mémorable qu'ils soutinrent en 1793, pendant deux mois, contre les armées de la Convention. Ainsi, par ces glorieux motifs, cette épée est loin d'être, pour les vrais patriotes lyonnais, un signe insignifiant et un emblème sans valeur, et par conséquent, il ne doit pas être permis de le supprimer comme on fait si souvent. Du reste cela n'est guère étonnant, il y a si peu de gens qui connaissent ces détails.

Nous voici maintenant au gouvernement de juillet. On ne mit au *chef d'azur* ni fleurs de lis ni abeilles, on les remplaça par trois étoiles d'or, espèce de compromis